

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Octobre 2000

Québec, le 21 novembre 2000

Monsieur Gilles Bacon  
Directeur général  
Cégep de Rivière-du-Loup  
80, rue Frontenac  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

V/Réf : Envoi du 17 août 2000

**OBJET : Suivi aux rapports d'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et de *Sciences humaines* ainsi que de la *composante de la formation générale***

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 31 octobre 2000, des mesures prises par le Cégep de Rivière-du-Loup concernant les suites apportées aux recommandations qu'elle avait formulées dans ses rapports d'évaluation des programmes de *Techniques administratives*, de *Sciences humaines* et de la *composante de la formation générale dans les programmes d'études* offerts par votre établissement.

Le programme de *Techniques administratives*

La Commission indiquait, dans sa lettre du 29 mars 1999, que des suites satisfaisantes avaient été données au regard d'une recommandation mais elle demandait au Collège de lui faire part des résultats des démarches entreprises pour répondre aux deux autres recommandations portant respectivement sur l'efficacité de la mise en œuvre de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) et sur le renforcement de la concertation entre les enseignants associés à la gestion du programme.

En ce qui concerne l'application de la PIEA, le Collège informe la Commission qu'il a procédé à l'examen systématique des plans de cours et que certains ajustements ont été apportés pour rendre les pratiques d'évaluation plus conformes à la PIEA. Les plans de cours sont maintenant adoptés par le Département qui veille à l'arrimage des contenus. Pour ce qui est de la gestion du programme, la Commission note que les actions menées par le Collège témoignent d'une gestion plus intégrée de la mise en œuvre du programme, d'une concertation accrue entre les enseignants et d'une collaboration avec d'autres comités de programmes.

Dans l'ensemble, la Commission reconnaît que les mesures prises par le Collège permettent de répondre adéquatement aux recommandations. Elle considère maintenant que le programme de Techniques administratives offert au Cégep est de qualité.

#### Le programme de *Sciences humaines*

La Commission avait formulé dans son rapport quatre recommandations. Deux de celles-ci visaient d'une part, à dégager chez le personnel enseignant une vision commune du programme et d'autre part, à revoir la séquence des cours dans une perspective d'une plus grande articulation de ces activités. Les travaux qui ont conduit à l'identification des concepts, des procédures spécifiques et des fils conducteurs du programme ainsi qu'à l'élaboration du profil du diplômé, de trois cours par une équipe multidisciplinaire et de l'épreuve synthèse du programme ont permis notamment aux enseignants de préciser une vision davantage intégrée du programme et de resserrer l'articulation des cours. Ces mesures assurent une meilleure cohérence du programme.

Une autre recommandation concernait l'application de la PIEA. Outre les actions décrites précédemment, le Département assume les responsabilités dévolues en matière de validation et d'approbation des plans de cours. Enfin, la dernière recommandation demandait d'assurer une meilleure coordination du programme. À ce sujet, le Collège a mis sur pied un comité de programme ayant comme mandat de veiller au respect du profil du diplômé et du partage des responsabilités qui en découlent. Les mandats confiés à ce comité seront révisés à la lumière des dispositions de la nouvelle convention collective. Par ailleurs, plusieurs des actions menées par le Collège favorisent une meilleure gestion du programme.

La Commission reconnaît que des suites satisfaisantes ont été données à toutes ces recommandations et elle considère que les mesures prises par le Collège lui permet maintenant de reconnaître le programme de Sciences humaines offert au Collège comme étant de qualité.

La composante de la formation générale dans les programmes d'études

La seule recommandation inscrite au rapport de la Commission vise à affermir la gestion et le leadership pédagogique à tous les niveaux, notamment en clarifiant les rôles et responsabilités des divers intervenants et en définissant les modalités de fonctionnement des comités de programmes. Le Collège a créé et comblé un poste d'adjoint à la Direction des études, responsable des programmes. Ce changement devrait permettre au Collège d'exercer un leadership pédagogique accru. Tel que mentionné précédemment, le Collège révisera les mandats et fonctions des comités de programmes.

La Commission considère que les modifications apportées à la structure organisationnelle ainsi que la clarification du rôle et des responsabilités des comités de programmes devraient conduire à une gestion et un leadership plus affirmés. Elle s'attend toutefois à recevoir davantage de précisions sur les actions réalisées au regard de la définition des modalités de fonctionnement des comités de programmes, incluant la place allouée à la formation générale.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Rivière-du-Loup a pris des mesures pertinentes pour améliorer la mise en œuvre des programmes de Techniques administratives et de Sciences humaines ainsi que de la composante de la formation générale. Elle signale les efforts consentis par les enseignants et la Direction pour améliorer la qualité de la formation offerte. La Commission considère maintenant que les programmes de Techniques administratives et de Sciences humaines offerts par le Collège sont de qualité et que ce dernier a amélioré la qualité déjà reconnue de la formation générale qu'il offre. Elle apprécierait cependant que vous lui transmettiez, en temps opportun, des renseignements additionnels sur les résultats obtenus concernant la recommandation émise dans le cadre de l'évaluation de la composante de la formation générale.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer